

Compte rendu du CSA de rentrée des Hautes-Pyrénées du 24 septembre 2026

DASEN : La rentrée s'est déroulée sans technique mais réussie car elle a été bien préparée en fin d'année dernière et durant l'été. Cette situation a redonné de l'espace à l'humain et les établissements ont accueilli tous les élèves, ce qui était important et essentiel. Dans le second degré : pronote a permis de travailler dans des conditions convenables, les chefs d'établissement ont communiqué différemment avec les familles.

L'administration a maintenant hâte de retrouver les applications, y compris pour l'école inclusive. L'acte 1 de la rentrée est globalement réussi. La rentrée passée, les choses aujourd'hui se révèlent, dans certains collèges, les élèves se bagarrent, des complications apparaissent dans le 1^{er} degré.

Commentaire FO :

Si la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, c'est surtout grâce à la bonne volonté des personnels qui se sont débrouillés sans outils informatiques, en navigant à vue !

Nous remarquerons que l'Education Nationale, notamment dans le second degré, est dépendante d'une application privée (pro-note) ! Le gouvernement se désengage depuis plusieurs années du financement de l'Education Nationale, et cela se répercute dans les classes mais aussi dans la gestion de la crise suite au piratage.

Organisations syndicales : souhaitent un point sur la situation au Collège Pyrénées Tarbes

DASEN :

- Visite de la Formation Spécialisée du jeudi 17/09/26 : elle avait été programmée au printemps au regard de nombreuses mentions dans le Registre Sécurité et Santé au Travail. La DASEN avait demandé de décaler cette visite pour permettre une phase de décalage et de dialogue, puis elle a reçu une audience qui s'est transformée en situation de dialogue. Elle remercie les OS, cela a permis de laisser dérouler la fin de l'année pour que les choses s'apaisent.

Il y a aujourd'hui deux niveaux de réponses :

- La visite de la FS : il va en découler le compte-rendu que nous étudierons attentivement.
- Niveau institutionnel : le Secrétaire Général et la chef de la DIPer ont assisté à un recueil de la parole. Certains éléments ont été notés comme préoccupants. Il y aura une suite sérieuse. Le rectorat est saisi, l'administration est en train d'élaborer les modalités d'intervention, d'enquête dans les prochaines semaines.

Le rôle de la DASEN est aussi la protection des élèves et de tous les personnels dans l'exercice de leur fonction, il faut agir en respectant les droits. Chacun doit être préservé dans ses missions. LA DASEN demande (aux OS) d'être en alerte et de lui faire confiance car il y a besoin de temps et d'interlocuteurs. L'administration dit s'être saisie des derniers événements qui se sont déroulés au collège.

Intervention des OS : demandent une réponse communiquée rapidement afin que les personnels l'entendent. Le risque est que ça se reproduise ou que cela s'aggrave. De plus, il y a des personnels en grande souffrance.

DASEN : La temporalité ne peut pas être immédiate. L'événement de vendredi nécessitera une réponse rapide au niveau départemental. D'abord à moyen ou court terme puis avec moyen académique ; et

événement de vendredi. Il faut tenir compte de l'importance de l'effet sur le climat scolaire. Il y a des particularités dans cet établissement, la DASEN a besoin de l'intérêt et la préoccupation de tous les élèves. Il faut un regard éducatif et pédagogique sur des publics particuliers.

OS : Durant la visite, nous avons vu une équipe enseignante soudée, préoccupée par son travail et par la réputation de l'établissement. Il est inquiétant que depuis mars la situation n'ait pas évolué, que les problématiques restent les mêmes.

DASEN : Il existe des personnels de DSDEN (AS) qui peuvent soutenir les personnels. Le rôle des OS c'est d'informer les collègues. Si les personnels en questions désirent m'entendre, il peuvent venir me voir en audience (sans CE) en passant par la voie hiérarchique.

1. Effectifs

Cela devient un sujet national.

Dans le 65 :

Dans le 1^{er} degré public : -288 élèves en 2025, -230 élèves en 2026 (projections car les outils informatiques sont indisponibles) : 14 095 élèves dans le 1^{er} degré public.

Nous constatons une baisse comme dans les autres départements de l'académie, proche des prévisions (-209). Les perspectives jusqu'en 2035 sont -20% dans le 65 1^{er} degré.

2nd degré public : -202 élèves (collège), effectifs plus bas que prévu ; baisse en LGT -98 élèves ; LP une stabilité du nombre d'élèves était prévu alors que +140 élèves. Le chiffre est à affiner car il y aura probablement comme chaque année quelques abandons.

Tous nos élèves post 3eme étaient affectés au 10/09.

2. Point moyens et RH 2nd degré

Dotation pacte rentrée 26 pour le 65 :

Collège : Remplacement Courte Durée 41.50 ; total pacte avec rdc 160.50 (1ere enveloppe 1^{er} trimestre qui sera ensuite absorbée (panne), ce qui n'est pas consommé n'est pas reportable), Pour mémoire 2025 : RCD 152- Total pacte avec RCD : 353

LG 26 : RCD 20.50 – Total avec RCD 48.50

LP 26 : RCD 29.50 – Total avec RCD 72

Les dotations Devoirs faits ont été envoyées fin août aux Chefs d'Etablissement (HSE).

Pacte 1^{er} degré : la panne info n'a pas permis de connaître l'enveloppe. Les informations arriveront rapidement, notamment pour les stages de réussite de Toussaint.

1^{er} degré : les documents seront envoyés plus tard que prévu mais avant les vacances. **A envoyer plutôt en format papier ou en doublon avec le mail !**

Circulaire Reclassement 2nd degré : il y a du retard dans ce dossier.

Difficultés RH à ce jour : BMP techno 18h manquant ; deux compléments TP thérap ; Plusieurs suppléances en attente (plutôt lettres et techno).

Commentaire FO :

D'après nos remontées du terrain, les remplacements sont déjà sous tension dans le 1^{er} degré et certains postes du 2nd degré ne sont pas pourvus.

3. Point 1^{er} degré

Nouvelle adjointe DIPER : Mme Hourdin (ancienne PE)

Rattrapage des **rendez-vous de carrière** (3 agents identifiés). Les OS signalent que plusieurs personnels qui auraient dû être sur la liste des PPCR 26-27 n'ont pas été prévenus de la tenue de leur PPCR au cours de cette année, comme cela est prévu.

AESH :

459 AESH, répartie dans 4 PAS et 16 PIAL.

Coordonnateur AESH : M Créquigne

20 départs AESH ont été déjà remplacés, 17 recrutements sont en cours.

13 avenants pour les pauses méridiennes dans contrat 24h principalement sans augmentation (**donc l'élève bénéficie de moins de temps d'accompagnement en classe**).

A ce jour, davantage d'élèves non accompagnés (je pense qu'on est à plus de 40 élèves), on sera à 20 élèves non accompagnés après les recrutements. C'est l'objectif.

Un rapport national préconise de professionnaliser les AESH, et parle d'accessibilité universelle.

Notifications : concernant les AESH mutualisés : les enseignants référents expertisent les situations, pour l'organisation.

La DASEN s'interroge sur le phénomène de la notifications qui s'intensifie. On met des moyens sur les PAS, il faut réfléchir à la compensation. La dasen espère que les PAS permettront de trouver une solution à cet indicateur de l'inflation du nombre d'AESH.

Le nombre d'aesh manquant est dû à un manque de moyens, pas de candidatures.

Commentaire FO :

Les problématiques liées à l'inclusion mettent à mal tous les jours des collègues, des équipes, des élèves, des parents... Il est temps de les prendre en compte. Les collègues tirent la sonnette d'alarme après avoir essayé plusieurs solutions pédagogiques et organisationnelles. Ils subissent des situations de violence au quotidien.

Les AESH poursuivent leur travail dans des conditions intenable. La FNEC poursuit ses revendications pour les AESH : **Statut unique** : Obtention d'un statut de fonctionnaire pour **100 % des AESH** (et non pour seulement 20 % d'entre eux comme le prévoient les projets gouvernementaux) ; **Temps complet** : Reconnaissance d'un temps plein fondé sur un service de **24 heures par semaine** ; **Salaires** : Augmentation immédiate des rémunérations et rejet du tassement de la grille salariale provoqué par les revalorisations du SMIC. **Abandon des PAS (Pôles d'appui à la scolarité) et des PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisé)**

4. Mouvement des PE 2026

La calendrier a été décalé à cause des élections municipales puis de la double session CRPE.
L'administration ne connaissait pas la proportion de Stagiaires en poste à 50% ou 100% du temps de classe. Cette information est arrivée très tard.
Il y a eu la mise en place d'une carte numérique des zones géographiques.
Les postes à profils ont été déconnectés du mouvement.
Les blocs poste ont été travaillés avec chaque IEN pour la première fois, ils ont une expertise de leur circonscription.
Les agents ont été informés avant le départ en vacances du résultat du mouvement.

Mouvement Inter : 9 entrées, 2 sorties.

Mouvement Intra : 232 participants dont 97 obligatoires, 129 mutés, 3 recours gracieux

Ineat : 1 accordé sur 18 demandes

Exeat : 1 accordé sur 7 demandes

Il y a 9 **TR** + 39 **TS** (dont 7 ont des portions de TR). L'administration ne sait pas dire combien de TR sont en poste à l'année.

Postes à profils : 8 appels à candidatures entre mi-février et début juillet.

Rased : 2 vacants en tout + 3 Psy EDA vacants

PES : 100% en classe 18 ; 50% en classe 12 ; oc 50% en classe 1

Reclassement des PES communiqué dans l'été.

Retraites progressive : 9 acceptés

3 **allègements de service** sur 4 (suivi du medecin du rectorat)

Congés longs : présentation des statistiques.

Actualités Temps Partiels Thérapeutiques : Décret n 2026-705 du 29 juillet 2026

Plus d'obligation de renouveler tous les 1 à 3 mois : prescription dans la limite d'un an

Réponse de l'employeur sous 30 jours ; si refus (médical ou **nécessité de service**) : il y aura un entretien préalable

Fin du contrôle par le médecin agréé à 3 mois : contrôle possible durant toute la durée du TPT

Actualités Congé Maladie Obligatoire : Décret n 2026-705 du 29 juillet 2026

CERFA sécurisé est obligatoire

Prescription initiale est limitée à 31 jours

Prolongation par prescripteur initial limité à 62 jours sauf dérogation

Activité rémunérée interdite (comme CLD et CLM)

Création d'un contrôle administratif

Ruptures conventionnelles : 6 demandes en cours : 3PE + 3AESH dont 4 ont reçu un avis du GT académique.

Ce dispositif est perrenisé mais l'indemnité baisse (**40 à 50% en moins**).

5. Point école inclusive

Il est noté une augmentation des Elèves en Situation de Handicap de 11%, dont une agmentation de 18% appui ULIS, dont 9% avec AESH.

Un travail a lieu sur un protocole départemental pour harmoniser les réalités de l'éducation nationale auprès de la mdph.

Commentaire FO :

Lors de cette réunion, Mme la DASEN et M. Peyrou ont réaffirmé leur intention de réduire les notifications MDPH. Fo conteste fermement cette orientation fondée sur des critères médicaux stricts, ces notifications ne constituent pas de simples variables d'ajustement statistiques.

6. Questions

OS Les personnels ont été informés de leur inscription sur les formations ou animations pédagogiques par un appel, parfois seulement un message laissé sur leur répondeur téléphonique.

OS : Classes défense :

- Combien y a-t-il de classe défense sur le département ? 11 classes
- Dans quel établissement est implanté chacune de ces classes défense ? Nous enverrons la liste aux OS, elles sont créées sur des projets particuliers.
- Comment les parents sont informés de l'existence de cette classe dans l'établissement de leur enfant ? Chaque chef d'établissement a en charge cette communication.
- Comment les élèves sont choisis pour faire partie de cette classe défense ? idem

Nombres de nos questions diverses n'ont pas obtenues de réponse, l'équipe de la dsden devant partir. Nous les avons transmises à l'administration afin d'obtenir les réponses.

Commentaire FO :

La FNEC FP-FO s'oppose fermement aux « classes défense » et demande leur abandon pur et simple.

Refus de la militarisation : La fédération dénonce une « marche à la guerre ». Ces dispositifs de partenariat entre l'École et l'armée sont des dispositifs d'« embrigadement de la jeunesse ».

Missions de l'École : Le rôle de l'établissement scolaire est l'instruction, la laïcité et l'enseignement, et non de préparer les élèves à la guerre ou de faire de la propagande.

Demandes au gouvernement : La FNEC FP-FO exige l'abandon des classes défense et sécurité globale, le retrait du guide « acculturer les jeunes à la défense » et l'arrêt des interventions militaires dans les écoles.